

Gérer le plafonnement en nuitée

Profil concerné : Administrateur

Il est désormais possible de gérer le plafonnement par nuitée pour les frais d'hébergement dans les notes de frais, permettant d'appliquer un plafond spécifique à chaque nuit déclarée pour un utilisateur.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Notes de frais > Nature de frais**

Dans la colonne "Action", cliquez sur le crayon situé en bout de ligne du libellé de la nature **Hôtel**.

Accédez ensuite à la rubrique **Plafonds**.

Il est nécessaire d'y paramétrer les éléments suivants :

- Type de plafond : Montant
- Période sur laquelle le contrôle doit s'appliquer : Journalière
- Récupération de la TVA : Sélectionnez "Ne pas récupérer" ou "Au prorata du montant remboursé".

Dans la section « Plafonds », saisissez la valeur du plafond pour un groupe, puis cliquez sur + pour ajouter un plafond à un autre groupe.

Une fois tous les plafonds renseignés, cliquez sur **Enregistrer**.

Plafonds

Groupes	Valeur	Action
CDI	30	
Cadre	30	



 Enregistrer



La rubrique **Paramètres spécifiques** permet d'activer la gestion des invités :

- Lorsque la gestion des invités est désactivée : Le montant TTC est divisé par le nombre de nuitées afin d'obtenir le tarif par nuit. Le remboursement est alors plafonné au produit suivant : plafond x nombre de nuitées.
- Si la gestion des invités est activée :
 - Dans le cas d'une note de frais incluant un invité **interne**, le plafond applicable est égal à l'addition des plafonds des groupes d'appartenance de chaque personne.
 - Un utilisateur ajoute une note de frais avec un invité **externe** : aucun plafond ne s'appliquera.

Last update:

2026/02/09 13:48 param_ndf:gerer_le_plafonnement_en_nuitee https://manuel.ohris.info/doku.php/param_ndf:gerer_le_plafonnement_en_nuitee

From:

<https://manuel.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:

https://manuel.ohris.info/doku.php/param_ndf:gerer_le_plafonnement_en_nuitee

Last update: **2026/02/09 13:48**

